



Du vendredi 1^{er}
au dimanche 3
mai 2026

21 heures



Photographie et botanique

Une exploration sensible de la nature.

Ce stage propose une immersion au cœur du végétal, où la photographie devient un moyen d'observer, de comprendre et de ressentir le monde des plantes.

En combinant découverte botanique et regard photographique, les participant(es) apprennent à ralentir, à observer finement et à créer des images sensibles, intentionnelles et authentiques.

Formateurs : Julie Raynard et Cédric Perraudeau

Julie Raynard Photographe, auteure et animatrice d'ateliers et de stages photographiques, de la technique à la pratique créative et intuitive. Fondatrice de PERSPECTIVE, une structure dédiée à l'accompagnement de la pratique photographique.

Photographe indépendante, Julie développe une approche où la nature, la lumière et l'intérieurité tiennent une place essentielle. Formée à la photographie technique et à l'accompagnement créatif, elle propose des ateliers mêlant observation attentive, sensibilité et exploration du vivant.

Cédric Perraudeau, après un stage auprès de Thierry Thévenin en 2005 qui se transforma en collaboration. Entre production et herborisation, le temps consacré aux plantes l'a naturellement conduit vers la transmission des savoirs sous forme de stages ou de cours de botanique appliqués à l'usage des plantes. Par ailleurs il réalise des inventaires et des expertises botaniques et conduit des programmes de formations auprès d'agents municipaux pour favoriser la réintroduction de la flore locale et spontanée dans l'aménagement paysager des zones urbaines. Botaniste passionné, de sensibilité naturaliste, l'apprentissage de la botanique est d'après lui, une source de compréhension du monde végétal.

Public concerné : Tout public ; adultes de tous niveaux, débutants bienvenus

Prérequis : Aucun prérequis photographique ni botanique n'est nécessaire.

Le stage est ouvert à toutes et tous, débutants comme initiés, avec simplement :

- L'envie de découvrir la nature et d'observer les plantes de près.
- La curiosité pour expérimenter la photographie sous un angle sensible.
- L'ouverture à des temps de marche douce et d'exploration en extérieur.

Sanction de la formation :
Attestation de fin de formation

Lieu de formation

Ferme-école de Mérinchal,
23420 Mérinchal

Frais pédagogiques

Tarif individuel plein : 465€
Acompte : 140€

Tarif individuel réduit : 258€
Acompte : 77€

Tarif formation professionnelle continue : nous consulter

Photographie et botanique

Du 1^{er} au 3 mai 2026

Programme prévisionnel

Au programme :

- Initiation botanique : Connaître les bases du vocabulaire botanique, apprendre à reconnaître les principales familles et savoir identifier les plantes communes des champs, des haies et des bords de ruisseaux.
- Initiation à la photographie : Apprendre les notions essentielles et les bases techniques de la photographie : lumière, exposition (ouverture, vitesse, ISO), cadrage, composition, mise au point et profondeur de champ, mouvement subtil et expression créative.
Expérimenter la proxiphotographie et la macrophotographie.
- Exercices pratiques en extérieur dans différents milieux : forêts, prairies, bords de ruisseau, jardins ou sous-bois...
- Temps d'échanges et de partage autour des images.

Objectifs :

- Comprendre la structure végétale pour bien photographier les plantes.
- Explorer la photographie de détails, textures et lumière naturelle.
- Créer des images personnelles, poétiques et vivantes.

Esprit du stage :

Un moment doux, nourri par l'observation, la curiosité et la créativité, pour nouer un lien avec le végétal et laisser émerger une expression photographique naturelle.

-> Demi-journée 1 :

- Accueil des stagiaires, tour de table pour connaître leur niveau en photographie et en botanique ainsi que leurs attentes, suivi de la présentation de l'école et du programme du stage. (1h)
- Introduction à la botanique : organisation du monde végétal, les bases de la morphologie. (1h30)
- Introduction à la photographie : Découvrir les bases techniques essentielles : apprendre à gérer l'exposition (ouverture, vitesse, ISO), utiliser les différents modes de prise de vue selon la situation, réaliser une mise au point précise et jouer avec la profondeur de champ (flou/netteté) pour mettre en valeur son sujet. (1h30)

-> Demi-journée 2 :

- Découverte des plantes du jardin, observation sur le terrain des différentes structures de plantes, des types de feuilles, de fleurs et de fruits. (1h30)
- Mise en application des bases techniques sur le terrain : réaliser une mise au point précise, contrôler le flou et la netteté en maîtrisant la profondeur de champ pour isoler ou révéler son sujet botanique. (1h30)

-> Demi-journée 3 :

Sortie photographique et botanique :

- Savoir reconnaître quelques-unes des principales familles botaniques sur le terrain (caryophyllacées, astéracées, apiacées...) par des critères simples et facilement observables. (1h30)
- Apprendre à composer ses images en maîtrisant le cadrage et la lumière pour révéler les formes et les textures. (outils de mesure d'exposition)
- découvrir le mouvement subtil et le flou artistique pour donner vie, dynamisme et poésie aux sujets botaniques. (vitesse et mouvement) (1h30)

-> Demi-journée 4 :

- Connaître, savoir utiliser et croiser différents outils d'aide à l'identification (clés de détermination, sites photographiques, Plantnet, sites des conservatoires botaniques. Exercices de détermination. (1h30)
- Découvrir les notions essentielles de la proxi-macrophotographie. (1h30)

-> Demi-journée 5 :

Sortie photographique et botanique :

- Révision du vocabulaire, découverte de nouvelles familles (fabacées, brassicacées, campanulacées...) et exercices de détermination. (1h30)
- Expérimentation de la proxi-macrophotographie. (1h30)

-> Demi-journée 6 :

- Retour sous forme de quiz sur les différentes espèces observées pendant le stage. (1h)
- Visionnage des images et lecture photographique. (1h30)
- Temps d'échange sur le déroulé du stage. Fin

Programme donné à titre indicatif soumis à évolutions au jour le jour, en fonction des connaissances et des questions du groupe, de la météo

Méthodes pédagogiques

1. Observation du végétal :

- Alternance de théorie et de pratique sur le terrain.
- Exercices d'observation des formes, des textures, des couleurs...
- Jeux et activités ludiques pour intégrer le vocabulaire botanique et apprendre à identifier les plantes.

2. Apports photographiques :

- Explications simples et accessibles sur les notions et les bases techniques utiles.
- Démonstration sur le terrain pour relier immédiatement la théorie à la pratique.
- Conseils individualisés selon le matériel et le niveau de chacun.

3. Pratique en extérieur

- Ateliers photographiques dans différents environnements (sous-bois, prairies, bords de chemins...).
- Mise en situation d'exercices variés et ludiques.
- Accompagnement pas à pas pour expérimenter à son rythme.

4. Temps de partage et retours bienveillants

- Visionnage collectif d'une sélection de photo
- Analyse constructive : regard, intention, composition, émotions suscitées.
- Mise en valeur des progrès et des explorations personnelles

5. Approche intuitive et créative

- Encouragement à suivre son ressenti, à s'autoriser l'erreur et l'expérimentation.
- Invitations à développer une signature personnelle.
- Intégration d'un moment de connexion à la nature pour nourrir la créativité.

Ressources matérielles mises à disposition

Salle de cours confortable

Vidéoprojecteur

Outils d'observation et d'identification des plantes (loupes à main, loupes binoculaires, nombreux ouvrages...)

Jardin botanique

Matériel à apporter par le stagiaire

Matériel photographique :

- Appareil photo (compact, bridge, reflex ou hybride)
- Batterie(s) chargée(s) + chargeur.
- Carte(s) mémoire(s) avec suffisamment d'espace.
- Facultatif : trépied léger, objectif macro, accessoires personnels, filtres, ordinateur portable.

Confort et extérieur :

- Chaussures de marche confortables.
- Vêtements adaptés à la météo (couche chaude, coupe-vent, chapeau, etc.).
- Bouteille d'eau, petit encas.
- Sac à dos léger.

Observation et prise de notes :

- Petit carnet et stylo pour observations et idées.
- Loupe à main.

Divers : Tissu ou chiffon doux pour nettoyer l'objectif.

Méthodes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière continue, bienveillante et non notée, tout au long du stage. Elle vise à valoriser les progrès, affiner le regard et renforcer la confiance des participant(es).

1. Observation des pratiques sur le terrain :

- Accompagnement individuel lors des prises de vue.
- Ajustements en direct : cadrage, lumière, choix du sujet, intention.
- Feedback personnalisé adapté au matériel et au niveau de chacun.

2. Analyse collective des images :

- Sélection de photos en fin de session.
- Échanges autour de : l'intention et le regard, la composition, la gestion de la lumière, la mise en valeur du végétal.
- Retours constructifs, orientés vers la progression.

3. Auto-évaluation :

- Invitation à identifier ce qui a évolué : qualité de l'observation botanique, capacité à voir les détails, créativité et sensibilité, maîtrise du matériel.
- Mise en mots des ressentis et apprentissages.

4. Validation des compétences ciblées :

En fin de stage, un point rapide permet de s'assurer que chaque participant·e :

- a intégré les bases de l'observation botanique utile à la photo.
- sait utiliser son matériel en autonomie.
- comprend les principes essentiels de la photo végétale.
- a développé un regard plus précis, sensible et personnel.

Renseignements et inscriptions :

vieillesracines@gmail.com

- L'hébergement et les repas ne sont pas compris dans le prix de l'inscription. Chaque stagiaire doit effectuer sa propre réservation et payer directement le prestataire. Des modalités d'accueil plus précises vous seront envoyées lors de la confirmation d'inscription.
- Tous nos stages sont des stages de formation professionnelle non diplômant ouverts à tous quelles que soient leurs motivations.
- Vous pouvez vous inscrire avec ou sans prise en charge par un organisme tiers.
- Nous ne sommes pas éligibles au CPF.
- L'association se réserve le droit de refuser une candidature ou d'annuler le stage au moins 15 jours avant son début.
- Les personnes en situation de handicap qui ont des besoins particuliers sont invitées à prendre contact avec nous par mail pour examiner la meilleure façon de les accueillir. Certains stages ne sont pas compatibles avec certains handicaps, mais nous ferons tout pour vous faciliter une participation fructueuse.
- L'inscription à un stage implique l'acceptation des conditions générales de vente de prestations de service de formations et du règlement intérieur des stagiaires que vous trouverez en bas de page.



Bulletin d'inscription

Merci de bien vouloir remplir un bulletin d'inscription par stagiaire **et** par formation et de le/les retourner dûment remplis à l'adresse suivante : Association Vieilles Racines et Jeunes Pousses, Ferme-école de Mercin, 23420 Mérinchal ou à l'adresse mail suivante : vieillesracines@gmail.com

A réception de ce bulletin d'inscription, un contrat de stage vous sera envoyé et sera à nous retourner signé et accompagné du règlement d'acompte par chèque, par virement ou carte bancaire via HelloAsso disponible sur notre site internet.

Le retour du bulletin d'inscription, du contrat de stage et de l'acompte est nécessaire pour valider votre inscription. Les demandes sont traitées dans l'ordre d'arrivée. Vous recevrez dans tous les cas un e-mail vous informant de votre participation ou non au stage.

STAGE :

Mme/M. Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Date de naissance (indispensable si financement VIVEA) :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

- **Financement individuel** : tarif plein
- **Financement individuel** : tarif réduit sur justificatif pour les demandeurs d'emploi, étudiant ou personnes aux minimas sociaux (prendre contact avec l'association car nombre de place limité)
- **Financement au titre de la formation professionnelle continue (OPCO autre que VIVEA)** :

Nom de votre structure :

Statut de votre structure : association collectivité, établissement public entreprise autoentreprise

Adresse de votre structure :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Nom de l'organisme financeur (OPCO) :

Adresse :

Nom et contact du responsable de votre dossier :

En raison du nombre limité de places par stage, l'inscription n'est définitive qu'une fois la convention de stage signée par l'organisme financeur et acceptée par l'association. Aucune réservation de place n'est faite avant cette signature.

- **Financement VIVEA** :

Cotisant MSA en tant qu'exploitant(e) ou cotisant solidaire : rien à fournir ou attestation MSA à jour des cotisations avec code individuel

En démarche installation PPP – 1^{ère} année :

- **L'attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivrée par un CEPPP signée et tamponnée.**
- **La copie du formulaire « Engagement du créateur ou repreneur d'exploitation agricole » signée.**
- **La copie du PPP signée des deux conseillers et du créateur ou repreneur d'exploitation agricole.**
- **La copie d'écran des droits nominatifs du Compte Personnel de Formation du créateur ou repreneur d'exploitation agricole.**

En démarche installation PPP – 2^{ème} ou 3^{ème} année : **La copie de l'attestation de renouvellement des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivrée par un CEPPP signée et tamponnée.**

Date et signature

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et des conditions générales de vente de prestation de service de l'association, consultables sur le site de celle-ci à la page « renseignements pratiques » amendées quant aux conditions financières par le contrat de formation professionnelle téléchargeable sur la même page.



Règlement Intérieur

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- De se présenter aux formations en état d'ébriété
- D'emporter le matériel ou les livres, supports de formation, ou de les annoter.

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

Article 6 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Article 7 : Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Grille d'auto-évaluation avant stage

(Pour évaluer le niveau de connaissance du groupe)

Compétences visées	Non acquis	En cours	Acquis
Être capable d'observer finement des formes, textures et structures végétales.			
Connaître les grandes familles botaniques et acquérir des bases pour déterminer les plantes.			
Comprendre les cycles des plantes pour anticiper les meilleures conditions de prise de vue.			
Maîtriser les bases techniques de la photographie appliquées au végétal.			
Approfondir la photographie de détails : proxiphotographie / macrophotographie			
Être capable de développer un regard sensible, personnel et créatif.			